



Terrain des
Boverattes Est



Gare - Quais
CFF



Création d'un
Hôtel de ville



Villardin



Boulevard de la
Forêt

Afficher
tous les
projets

NOUVEAU SITE INTERNET DÉDIÉ AUX GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT URBANISTIQUE

Pully, ville-centre du schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), verra de nombreux projets redessiner le cœur de ville et les axes routiers notamment. La Municipalité de Pully, désireuse d'informer ses citoyens « en temps réel », a lancé, début juin 2015, une plateforme internet exclusivement dédiée aux grands projets et au développement urbanistique de la Ville.

Une plateforme intuitive et interactive

A des fins d'efficacité et d'attractivité, la décision a été prise de privilégier le support digital comme vecteur de l'information relative aux grands projets urbanistiques à Pully. Les objectifs de ce nouvel outil de communication sont multiples et ambitieux. Tout d'abord, la Municipalité et les services de l'Administration souhaitent pouvoir interagir de manière globale et transparente avec l'ensemble de la population concernée. De plus, les informations délivrées doivent pouvoir être actualisées en tout temps. Le choix de créer un site internet dédié est donc apparu comme le média approprié. Cet espace est conçu pour pouvoir trouver rapidement les

informations relatives aux objectifs des différents grands projets sur le territoire communal et à leur état d'avancement. Une carte du cœur de ville permet de les situer ou de les trouver selon l'état des études ou des travaux : en cours, à venir et terminés. Regroupés en 4 catégories, les grands projets et travaux concernent soit des espaces ou des bâtiments publics, soit des quartiers ou des axes routiers.

Géré par le Service de la communication sur la base des informations fournies par les Directions concernées de l'Administration, le site accorde une importance particulière à l'interaction avec les utilisateurs, qui peuvent réagir, questionner, s'exprimer en tout temps sur l'un ou l'autre des projets, au moyen d'un formulaire de contact intégré sur chaque page.

Finalement, l'accessibilité au site a également été pensée en terme d'efficacité, permettant un affichage compatible avec les supports mobiles (ordinateur, tablette, smartphone).

<http://projets.pully.ch>

Rens.: Service de la communication,
urbacom@pully.ch



Bike4car.ch

L'action « Bike4car », lancée il y a 5 ans, par l'Association de protection du climat « myblueplanet », donne la possibilité à tous de découvrir gratuitement des options alternatives de mobilité. Peuvent participer les personnes qui sont prêtes à passer pendant 14 jours de leur voiture individuelle au vélo à assistance électrique ou au scooter électrique, en combinaison avec le partage de voiture. Cette année, le projet fait partie du paquet de mesures du programme « Suisse Energie » en faveur des mobilités électriques et alternatives. Jusqu'à fin septembre, plus de 700 vélos à assistance électrique et scooters électriques sont mis à disposition dans toute la Suisse.

Sur le site internet www.bike4car.ch, les habitants peuvent découvrir les magasins participants de l'agglomération lausannoise et réserver facilement un vélo. Ils empruntent gratuitement un e-bike auprès du détaillant de vélos participant contre le dépôt des clefs de voiture, du permis de conduire ou des plaques d'immatriculation. La Ville de Pully soutient activement le projet Bike4car. Cette action vient renforcer les mesures existantes sur le territoire communal en faveur d'une mobilité durable.

Rens.: Stève Bonjour, délégué à l'énergie (DTSI),
021 721 31 11 ou sur www.bike4car.ch

TRAVAUX À VILLARDIN



Lors de sa séance du 19 novembre 2014, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 7'341'930.00 en vue d'importants travaux à l'av. de Villardin et au ch. de la Joliette (Sud), ainsi qu'à moindre mesure au ch. de Somais, Chamblandes, Osches, Tilleuls et Verney. Ceux-ci ont débuté le 2 mars 2015 avec les interventions de plusieurs entreprises de constructions et de génie civil.

Le calendrier du chantier prévoit 2 étapes distinctes. La première, concernant des fouilles pour le renouvellement des conduites industrielles et des collecteurs d'évacuation des eaux, a débuté en mars et s'achèvera en mai 2016. La seconde étape consiste en des aménagements routiers et paysagers sur le périmètre du chantier et devrait commencer au printemps 2016 pour une durée d'un an.

Une phase cruciale a déjà été réalisée en mars aux abords des rives du lac, par les travaux de renouvellement du rejet au lac des eaux claires. Par ailleurs, des fouilles sont en cours pour la pose de conduites des réseaux de fluide et d'énergie au ch. de Villardin, entre le lac et l'av. Général-Guisan (avril à août 2015). Cet été, des fouilles sont effectuées pour le renouvellement des réseaux au ch. de Somais et pour la pose de conduites d'électricité et Swisscom au ch. de Verney. Les mêmes ont été réalisées sur le trottoir Ouest de Villardin-Joliette d'avril à juin.

Rens.: Christophe Magnani, responsable secteur chantiers (DTSI), 021 721 31 11

Sommaire

Editorial

Nouveau site internet

Travaux à Villardin

Bike4car.ch

Comptes 2014

Plan cadastral du XVII^e siècle

Deux nouveaux écopoints à Pully

Dates importantes

Pully, l'énergie d'être responsable

L'été est à notre porte et, comme chaque année, les jours s'allongent. Le soleil, qui devrait nous gratifier d'une présence plus généreuse, nous apportera un surcroît d'énergie bienvenu. Nous mettrons à profit cette vitalité renouvelée pour entreprendre de nouveaux projets ou simplement profiter des bons moments qui s'offrent à nous pour aller à la piscine, nous promener au bord du lac ou marcher dans les belles forêts du haut de notre Commune.

Le soleil, la terre, le bois et l'eau, c'est également dans ces éléments que notre Ville puise une partie de l'énergie dont elle a besoin pour sa consommation quotidienne. Depuis quelques années déjà, les autorités de notre Ville ont mené à bien des projets novateurs permettant d'utiliser ces énergies directement à notre portée. Des panneaux solaires ont été posés sur les toitures de différents collèges. Le chauffage du collège des Alpes et de 35 logements est assuré par un chauffage à distance alimenté par le bois de nos forêts pulliérannes. La Municipalité espère aussi la réalisation prochaine d'une installation de mini-hydraulique alimentée par les eaux de la Paudèze et de la Chandelar, projet porté en commun avec les communes voisines de Belmont et de Paudex.

Ce mouvement va s'amplifier. La stratégie énergétique 2050 de la Confédération et l'abandon programmé de l'énergie nucléaire nous stimulent à aller plus loin. Le Conseil communal l'a bien compris lui aussi puisqu'il a demandé à la Municipalité, par la voie d'une motion largement soutenue, d'entamer une démarche visant à l'obtention du label « Cité de l'Énergie ».

Après l'engagement d'un délégué à l'énergie, la Municipalité a approuvé en début d'année un concept énergétique communal. Cet outil fixe des objectifs concrets et ambitieux, mais réalisables. Il fournit une vision d'ensemble des actions communales qui influencent la consommation et la production d'énergie sur le territoire et permettra ainsi d'avancer vers la labélisation.

L'une des actions importantes est l'élaboration d'une planification énergétique territoriale, qui permettra de déterminer quelles sont les sources d'énergie les mieux exploitables dans chaque partie de la Commune. Ce sera un outil de décision pour la Municipalité et il permettra de conseiller les propriétaires lors de transformations ou de nouvelles constructions.

Notre Ville va, de plus en plus, chercher tout près de chez nous l'énergie dont elle a besoin pour fonctionner. De son côté, votre Municipalité va, avec une énergie toujours renouvelée, continuer à travailler et à faire de Pully une « Cité de l'énergie » prête à affronter les défis de demain.

Bon été et que vous puissiez, chacune et chacun, faire le plein d'énergie dans notre magnifique région lémanique.

MARC ZOLLIKER
Conseiller municipal

Impressum

Edition: Municipalité de Pully – juin 2015

Graphisme: www.enzed.ch

Tirage: 11'000 exemplaires

Comité de rédaction: N. Lude, G. Reichen,
Ph. Steiner, A. Piolino

Impression: PCL Presses Centrales SA,
1020 Renens, sur papier certifié FSC
Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle

www.pully.ch, communication@pully.ch, 021 721 31 43

COMPTES 2014

Les finances pulliérannes affichent un excédent de revenus d'environ CHF 12.1 mios pour l'exercice 2014

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE CES CHF 12.1 MIOS

(ÉCARTS PAR RAPPORT AU BUDGET 2014),

NOTAMMENT :

- Economies sur les frais de personnel CHF 0.7 mio
- Economies sur les biens, services et marchandises CHF 2.1 mios
- Economies sur la participation au financement de l'Association de Police Est Lausannois (Pully, Paudex, Belmont, Savigny) CHF 0.8 mio
- Augmentation des revenus fiscaux CHF 10.5 mios

INDICATEURS IMPORTANTS POUR LES COMPTES 2014

- Remboursement de la dette communale de CHF 5.0 mios (CHF 70.0 mios au 31.12.2014). L'endettement par habitant est passé de CHF 4'268.90 à CHF 3'977.70.
- Marge d'autofinancement supérieure à 100 % (311.5%) pour la 9^e année consécutive > le fonctionnement courant et la totalité des investissements ont été financés par des fonds propres en 2014.

COMMENT VONT ÊTRE UTILISÉS CES CHF 12.1 MIOS

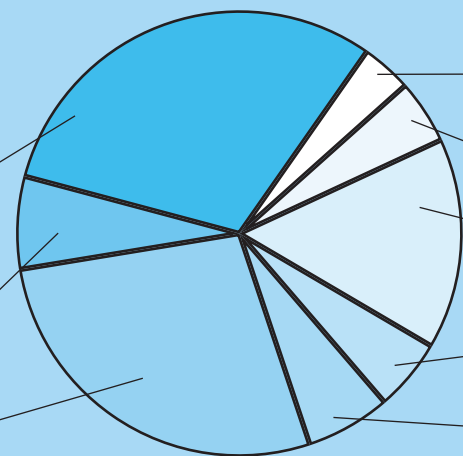
Dans le but de palier d'éventuels exercices plus difficiles dans les années à venir, le Service des finances de la Ville de Pully estime nécessaire de créer de nouveaux fonds de réserve ou d'en compléter certains existants. Dans cette optique, la Municipalité propose d'attribuer CHF 11.6 mios aux fonds suivants :

- Fonds d'égalisation pour la péréquation directe horizontale et la facture sociale (3.5 mios) ;
- Fonds de renouvellement du matériel d'exploitation (300'000.00) ;
- Fonds de rénovation des immeubles (800'000.00) ;
- Fonds de réserve pour nurseries et garderies (1 mio) ;
- Création d'un fonds de réserve pour risques futurs (6 mios).

Finalement, le niveau important de liquidités au début de l'année 2015 devrait permettre à la Ville de Pully de financer l'entier des investissements de l'année en cours par des fonds propres.

CHAQUE FOIS QUE LA VILLE DE PULLY A DÉPENSÉ CHF 100.00, ELLE LES A CONSACRÉ À :

- CHF 30.57 Administration (y compris entretien biens et patrimoine)
- CHF 6.74 Services industriels
- CHF 27.54 Sécurité sociale



Rens.: Claude-Alain Chuard, Chef du service des finances (DAGF), 021 721 31 32, finances@pully.ch

LE PREMIER PLAN CADASTRAL DE PULLY DATE DU XVII^e SIÈCLE

Le cadastre est un recueil de documents administratifs et topographiques, destiné à déterminer les propriétés foncières d'un territoire. Il permet donc d'évaluer les différentes parcelles et d'établir les taxes à y prélever. Dans un premier temps, les plans étaient levés à vue et sans échelle. Cependant, par souci de précision, des instruments de mesure ont vite été nécessaires à leur élaboration.

À Pully, le plus ancien registre date de 1689 et compte 86 pages. Il vient d'être entièrement restauré après 326 ans de vie. Il devait aider les autorités à percevoir les redevances (censes) pour l'usage des biens communaux.

ET QU'EN EST-IL DU VILLAGE DE PULLY À CETTE ÉPOQUE?

1536, l'allégeance et les disputes

Le 31 mars, bon nombre de communes de Lavaux, dont Pully, jurent fidélité au conquérant bernois. Dès lors, l'autorité judiciaire est partagée entre Berne et Lausanne.

En octobre de la même année, a lieu la célèbre « Dispute de Lausanne », qui voit s'affronter publiquement, et à grands coups d'arguments, prêtres et réformateurs. La victoire spirituelle de Jean Calvin et de ses compagnons ne fait aucun doute, et Berne en profite pour ratifier un édit interdisant le catholicisme, au profit du protestantisme. Pully est bien évidemment touchée par ce mandement.

L'Eglise de Saint-Germain

Dès 1616, ce bâtiment, future Eglise du Prieuré, est dirigé par M. François Dind. Pasteur intégriste, il impose notamment le fléchissement des genoux pendant la prière et le « respect de 24 h » pour l'ensevelissement des morts. Une rigueur qui le



Au centre du feuillet 34: le Temple, le « Prieuré de Pully », la « cave de leurs Excellences », la place au Nord du Prieuré, « où on fait faire l'exercice aux soldats ».

pousse à tenir à jour un registre des baptêmes, dans lequel il mentionne également les cataclysmes qu'essuie la région: une violente tempête en 1645, la disette, les gelées, les inondations et les incendies. Mais la plus dévastatrice de ces catastrophes est la double épidémie de peste (1629 et 1638), qui décima en partie la population de Pully et du port.

Les vignes de Pully, une histoire de Bourgeois

Lorsqu'il s'agit d'activité viticole, les Autorités de l'époque ne lésinent pas sur les menaces à l'encontre des contrevenants étrangers. En 1718, une amende de 25 florins attend tout « non Bourgeois de Pully » surpris en train de vendre du vin à la pinte. En 1719, la vendange du siècle permet de produire 210 chars de vin au Prieuré et 80 à la Clergie (Clergère). Cette fructueuse année contraste malheureusement avec la suivante, ravagée par une tempête de grêle qui détruit tout le vignoble. La vente de vin est donc exclusivement réservée aux Bourgeois de Pully! Considérées comme l'élite de la Ville, ces personnalités sont rassemblées au sein de la plus ancienne société locale toujours en activité de la Commune, la Noble Abbaye des Bourgeois de Pully.

En 1709, Pully comptait 75 feux recensant 596 personnes (feux = nombre de chefs de famille, et l'on compte 8 personnes par feu).

Rens.: Cristina Bianchi, Archives communales (DAGF), 021 721 35 52, archives@pully.ch



Deux nouveaux écopoints à Pully

Soucieuse d'offrir des prestations de qualité en matière de gestion des déchets, la Ville de Pully a construit 2 nouveaux points de collecte des déchets, qui sont opérationnels depuis le début de l'année 2015.

Le premier se situe à la hauteur de numéro 27 du ch. de Chamblandes et est pourvu de 3 cuves enterrées pour la récolte du verre, d'une zone de poubelles pour le ramassage du PET, du fer blanc/alu et des déchets de compost.

Le second a été déplacé de l'Ouest du Quai Milliquet derrière le Restaurant du Port afin d'être aménagé avec des conteneurs enterrés et d'améliorer son intégration sur le site du bord du lac (voir photo ci-dessus). Il est donc équipé de 8 cuves enterrées pour la récolte du verre, des ordures ménagères et du papier, ainsi que d'une zone de poubelles pour le ramassage du PET, du fer blanc/alu et des déchets de compost.

Rens.: Direction des travaux et des services industriels, 021 721 11 11, dtsi@pully.ch

Dates importantes

Musée d'art

Jusqu'au 27 septembre 2015,

« Zao Wou-Ki, la lumière et le souffle »

Samedis 4 juillet, 5 septembre à 14h30: visite commentée (français). Entrée gratuite chaque premier samedi du mois

Dimanches 28 juin, 26 juillet à 15h: visite commentée (anglais).

Mardi 1er septembre de 12h15 à 13h: visite-lunch. Gratuit, lunch-bag sur inscription (CHF 12.00)

Mercredi 2 septembre de 14h30 à 16h: atelier petits formats « bouquet de peintures » 4 à 6 ans. CHF 5.00, goûter offert, sur inscription.

Mercredi 9 septembre de 14h30 à 16h30: atelier créatif « poésie et aquarelle: à quoi ça rime? », 7 à 12 ans. CHF 10.00, goûter offert, sur inscription. (Inscriptions sur activitesmusees@pully.ch) www.museedepully.ch

Villa romaine

Jusqu'au 29 novembre 2015,

« Archéo-test. À la recherche des gestes perdus »

Samedis 4 juillet, 1^{er} août, 5 septembre à 14h30: visite commentée (français). Entrée gratuite chaque premier samedi du mois.

Jeudi 3 septembre de 12h15 à 13h: visite-lunch. Gratuit, lunch-bag sur inscription (CHF 12.00).

Dimanche 6 septembre de 14h à 18h en continu: dimanche découverte autour des chaussures et costumes de l'époque, rencontre avec M. et S. Volken. Gratuit, tout public

Dimanche 13 septembre de 10h à 12h: brunch-découverte « les saveurs du vin romain », conférence-débat. Gratuit, brunch et dégustation offerts, sur inscription.

De 14h à 18h en continu: dimanche découverte autour de la cuisine antique. Gratuit, tout public. (Inscriptions sur activitesmusees@pully.ch) www.villaromainedepully.ch

Bal de l'Amicale des Pompiers de Pully

31 juillet de 18h à 3h à la Place du Port

Fête nationale- 1^{er} août

De 18h à 3h à la Place du Port

Silent disco sur l'Esplanade du Prieuré, www.pully.ch

Festival for Noise Lausanne-Pully

Site des Quatre Vents, 20 au 22 août, www.fornoise.com

Fermeture piscine Pully-plage

6 septembre

Ouverture piscine couverte

7 septembre

Prochaines séances du Conseil communal

30 septembre, 20h00

28 octobre, 20h00

25 novembre, 20h00

10 décembre, 18h00